Image not found or type unknown

Abus carte banquaire prelevements abusifs

Par **marie17**, le **06/01/2015** à **11:17**

apres avoir fait un demande d echantillons pour le laboratoire oxygeus 7 euros 90 il me preleve147,43 tout les mois je fais que tel pour tout arreter il faut un code que l on peut obtenir que par tel mais pas de reponse je sais que je suis pas la seule mais j aimerais savoir a qui m adresse
merci

Par **louison123**, le **06/01/2015** à **13:48**

Ce labo ne peut pas prélever sans votre autorisation, vous avez du signer un contrat car le labo doit avoir un mandat de prélèvement SEPA et si ce n'est pas le cas, vous avez un délai max de 13 mois pour contester les prélèvements (suivant les dates)

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés